

## FONCTIONS SYNTAXIQUES ET DISCURSIVES DES FORMES IMPERSONNELLES DES VERBES FRANÇAIS DANS LES ROMANS D'ALEXANDRE DUMAS

*Muxtorova Marjona. Étudiante en  
master 2, linguistique française  
Université d'État des langues du monde  
d'Ouzbékistan.*

*Halimova Mahbuba. Doctorante  
Université d'État du textile et de  
l'industrie légère de Tachkent.*

**Mots-clés:** formes impersonnelles – verbe français – discours narratif – fonction discursive – Alexandre Dumas.

### **Introduction**

La langue française dispose d'un ensemble de moyens grammaticaux permettant d'exprimer des procès sans référent subjectif explicite. Parmi ces moyens, les formes impersonnelles des verbes occupent une place particulière tant du point de vue syntaxique que discursif. Elles permettent non seulement de neutraliser l'agent de l'action, mais également de produire des effets de généralisation, d'objectivation et de focalisation narrative dans le discours littéraire.

Dans la grammaire traditionnelle, les formes impersonnelles sont souvent présentées comme des constructions figées, limitées à certains verbes météorologiques ou à des structures lexicalisées telles que *il faut*, *il y a* ou *il semble*. Toutefois, les approches modernes, notamment celles développées dans le cadre de la linguistique du discours et de la stylistique textuelle, ont mis en évidence la richesse fonctionnelle de ces constructions, particulièrement dans les textes littéraires où elles contribuent à la construction du point de vue narratif et à la dynamique du récit.

Les romans d'Alexandre Dumas constituent à cet égard un corpus particulièrement pertinent. Écrivain majeur du XIX<sup>e</sup> siècle, Dumas se distingue par une écriture à la fois vivante, dialoguée et fortement orientée vers l'action. L'usage récurrent des formes impersonnelles dans ses œuvres participe à la mise en scène du récit, à l'effacement du sujet agentif et à la création d'une tension dramatique propre au roman d'aventures.

Malgré l'abondance des travaux consacrés au style narratif d'Alexandre Dumas, les formes impersonnelles des verbes n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse systématique centrée sur leurs fonctions syntaxiques et discursives. La plupart des études se limitent à une description grammaticale générale, sans prendre en compte les effets stylistiques et narratifs produits par ces constructions dans le texte romanesque.

**(11th international scientific and practical conference)**

Le présent article se propose d'analyser les principales formes impersonnelles employées dans les romans d'Alexandre Dumas, en mettant en évidence leurs fonctions syntaxiques, discursives et stylistiques. L'étude repose sur un corpus composé de *Les Trois Mousquetaires*, *Le Comte de Monte-Cristo* et *Vingt ans après*. La méthodologie adoptée combine une analyse descriptive des structures impersonnelles et une approche fonctionnelle visant à dégager leur rôle dans l'organisation du discours narratif.

### **La notion de forme impersonnelle en grammaire française.**

En grammaire française, les formes impersonnelles des verbes se caractérisent par l'absence d'un sujet référentiel animé ou identifiable. Le pronom *il*, dit impersonnel, ne renvoie pas à une entité précise, mais remplit une fonction strictement syntaxique, permettant la réalisation du procès verbal sans agent explicite. Comme le souligne Grevisse, « le *il* impersonnel n'a pas de valeur référentielle propre ; il sert uniquement à satisfaire l'exigence formelle de la structure verbale française ».

Les grammaires traditionnelles distinguent plusieurs catégories de constructions impersonnelles :

- les verbes essentiellement impersonnels (*il pleut, il neige*) ;
- les constructions impersonnelles lexicalisées (*il faut, il y a*) ;
- les formes passives impersonnelles (*il fut décidé que...*) ;
- les constructions impersonnelles avec infinitif (*il est difficile de comprendre...*).

Cependant, cette classification formelle ne rend pas compte de la diversité des valeurs fonctionnelles que ces formes peuvent acquérir dans le discours, notamment dans les textes littéraires.

### **Approches syntaxiques et discursives des formes impersonnelles.**

Les approches syntaxiques modernes, notamment celles développées par Riegel, Pellat et Rioul, considèrent les formes impersonnelles comme des structures à part entière du système verbal français, capables de produire des effets de focalisation et de hiérarchisation de l'information. Dans cette perspective, le choix d'une construction impersonnelle n'est jamais neutre : il traduit une stratégie discursive précise.

Du point de vue discursif, Maingueneau souligne que l'impersonnalité permet de créer une distance énonciative entre le narrateur et le contenu énoncé. En effaçant l'agent de l'action, le discours gagne en objectivité apparente, tout en orientant implicitement l'interprétation du lecteur. Ainsi, les formes impersonnelles contribuent à la construction d'un discours présenté comme allant de soi, naturel ou inévitable.

Dans le cadre narratif, cette stratégie discursive est particulièrement efficace. Elle permet d'inscrire les événements dans une logique quasi fatale, indépendamment de la volonté des personnages, renforçant ainsi la cohérence interne du récit.

### **Fonction stylistique des formes impersonnelles dans le texte littéraire.**

Dans le texte littéraire, les formes impersonnelles dépassent largement leur fonction grammaticale de base. Elles deviennent de véritables outils stylistiques

(11th international scientific and practical conference)

participant à la mise en scène du récit. Selon Leeman, l'impersonnalité verbale joue un rôle fondamental dans la modulation du point de vue narratif, en permettant une alternance entre subjectivité implicite et objectivité apparente.

Chez Alexandre Dumas, et plus particulièrement dans *Le Comte de Monte-Cristo*, les formes impersonnelles apparaissent fréquemment dans les passages descriptifs, narratifs et réflexifs. Elles permettent d'accélérer le rythme du récit, de masquer l'origine de certaines décisions ou encore de renforcer le caractère inexorable des événements. L'effacement du sujet agentif contribue ainsi à la dramatisation de l'action et à l'intensification de la tension narrative.

Par ailleurs, l'emploi des constructions impersonnelles favorise une lecture fluide et dynamique, en allégeant la structure syntaxique et en orientant l'attention du lecteur vers le procès plutôt que vers l'agent. Cette caractéristique correspond pleinement à l'esthétique du roman d'aventures, genre dans lequel s'inscrit *Le Comte de Monte-Cristo*.

**Analyse fonctionnelle des formes impersonnelles dans *Le Comte de Monte-Cristo*.**

**Les constructions avec *il* impersonnel : généralisation et objectivation du discours.**

Dans *Le Comte de Monte-Cristo*, les constructions avec *il* impersonnel occupent une place significative dans l'organisation du discours narratif. Des formes telles que *il faut, il semble, il est possible, il est évident* permettent à l'auteur de présenter certaines situations comme relevant d'une nécessité objective ou d'une évidence partagée, indépendamment de la volonté des personnages.

Par exemple, dans plusieurs passages relatifs à l'emprisonnement d'Edmond Dantès, Dumas recourt à des structures impersonnelles afin de souligner le caractère inévitable des événements. L'usage de *il fallait* ou *il n'était pas possible de* efface l'agent responsable de l'action et déplace l'attention du lecteur vers le déroulement du procès narratif lui-même. Cette stratégie linguistique contribue à la construction d'un univers romanesque où les forces sociales et institutionnelles semblent agir de manière impersonnelle et implacable.

D'un point de vue discursif, ces formes impersonnelles produisent un effet d'objectivation. Le narrateur adopte une posture distante, donnant l'impression que les faits s'imposent d'eux-mêmes. Cette distance énonciative renforce la crédibilité du récit et favorise l'adhésion du lecteur à la logique interne de l'histoire.

**Les formes passives impersonnelles : effacement de l'agent et tension narrative.**

Les formes passives impersonnelles constituent un autre procédé récurrent dans *Le Comte de Monte-Cristo*. Des constructions telles que *il fut décidé que, il fut ordonné de, il fut convenu que* apparaissent notamment dans les contextes institutionnels ou

(11th international scientific and practical conference)

judiciaires. Elles permettent à Dumas de dissimuler l'identité de l'agent décisionnel, mettant ainsi en évidence le poids des structures de pouvoir.

L'effacement de l'agent joue un rôle essentiel dans la construction de la tension narrative. En ne désignant pas explicitement les responsables des décisions, le texte crée une atmosphère de mystère et d'injustice, particulièrement sensible dans les épisodes liés à la trahison et à la détention du héros. Le lecteur est confronté à des événements qui semblent émaner d'une autorité abstraite, renforçant ainsi le sentiment d'oppression.

Sur le plan stylistique, ces constructions confèrent au récit une tonalité solennelle et dramatique. Elles s'inscrivent pleinement dans l'esthétique du roman historique et d'aventures, où les forces collectives l'emportent souvent sur les individus. Les formes passives impersonnelles contribuent ainsi à la dramatisation de l'action et à la mise en scène du destin tragique des personnages.

Les constructions impersonnelles avec infinitif : rythme narratif et focalization.

Les constructions impersonnelles suivies d'un infinitif, telles que *il est difficile de*, *il est nécessaire de*, *il est impossible de*, jouent un rôle déterminant dans la structuration du rythme narratif. Elles apparaissent fréquemment dans les passages réflexifs où le narrateur commente implicitement les actions ou les dilemmes des personnages.

Dans *Le Comte de Monte-Cristo*, ces structures permettent de condenser l'information et d'accélérer le déroulement du récit. En privilégiant l'infinitif, Dumas évite les subordonnées complexes et opte pour une syntaxe fluide, adaptée au mouvement constant de l'action. Cette économie syntaxique correspond à la dynamique du roman, marqué par des enchaînements rapides d'événements.

D'un point de vue fonctionnel, ces constructions orientent la focalisation vers le procès plutôt que vers le sujet. Elles instaurent une forme de neutralité apparente, tout en guidant subtilement l'interprétation du lecteur. Le narrateur impose ainsi une lecture évaluative des situations, sans recourir à des marques explicites de subjectivité.

### **Résultats et discussion.**

L'analyse des formes impersonnelles des verbes dans *Le Comte de Monte-Cristo* met en évidence leur rôle fondamental dans l'organisation syntaxique et discursive du récit. Les résultats montrent que ces constructions ne relèvent pas d'un simple choix grammatical, mais constituent de véritables stratégies narratives et stylistiques employées par Alexandre Dumas pour structurer son discours romanesque.

Tout d'abord, les constructions avec *il* impersonnel se révèlent particulièrement productives dans les passages où le narrateur cherche à instaurer une impression de nécessité ou d'évidence. Leur fréquence dans les moments clés du récit, notamment lors des épisodes liés à l'emprisonnement, à l'attente et à la vengeance, suggère une volonté de présenter les événements comme inéluctables. Cette stratégie contribue à

(11th international scientific and practical conference)

renforcer la dimension tragique du parcours du protagoniste, tout en maintenant une distance énonciative entre le narrateur et l'action décrite.

En outre, les formes passives impersonnelles apparaissent comme un moyen privilégié d'effacement de l'agent, en particulier dans les contextes institutionnels et judiciaires. Leur emploi permet de masquer les responsabilités individuelles et de mettre en avant l'existence d'un pouvoir abstrait et impersonnel. Cette caractéristique confère au récit une dimension critique implicite, en soulignant le fonctionnement opaque des structures sociales et politiques. Sur le plan discursif, cet effacement favorise une lecture orientée vers les conséquences des actes plutôt que vers leurs auteurs, accentuant ainsi le sentiment d'injustice ressenti par le lecteur.

Par ailleurs, les constructions impersonnelles avec infinitif jouent un rôle déterminant dans la gestion du rythme narratif. Leur structure syntaxique concise favorise une progression rapide de l'action et une focalisation sur le procès verbal. En réduisant la complexité syntaxique, ces formes participent à la fluidité du récit et correspondent pleinement à l'esthétique du roman d'aventures. Elles permettent également au narrateur d'introduire une évaluation implicite des situations sans recourir à des marques explicites de subjectivité.

La confrontation de ces différents types de formes impersonnelles révèle une complémentarité fonctionnelle. Alors que les constructions avec *il* impersonnel assurent l'objectivation et la généralisation du discours, les formes passives impersonnelles intensifient la tension dramatique par l'effacement de l'agent, et les constructions infinitives contribuent à l'économie syntaxique et à la dynamique narrative. Ensemble, elles constituent un réseau cohérent de procédés linguistiques au service de la narration.

Ces résultats confirment les observations des approches discursives contemporaines selon lesquelles l'impersonnalité verbale ne saurait être réduite à une simple catégorie grammaticale. Dans le contexte du texte littéraire, elle devient un outil de structuration du sens, participant activement à la construction du point de vue narratif et à l'orientation interprétative du lecteur. L'usage systématique et fonctionnel des formes impersonnelles chez Dumas témoigne ainsi d'une maîtrise stylistique étroitement liée aux exigences du genre romanesque.

### **Conclusion**

La présente étude s'est donné pour objectif d'analyser les fonctions syntaxiques, discursives et stylistiques des formes impersonnelles des verbes français dans *Le Comte de Monte-Cristo* d'Alexandre Dumas. L'analyse menée a permis de démontrer que l'impersonnalité verbale, loin de constituer un simple procédé grammatical, représente un mécanisme fondamental de structuration du discours narratif.

Les résultats ont mis en évidence que les constructions avec *il* impersonnel jouent un rôle essentiel dans l'objectivation du récit et dans la présentation des

(11th international scientific and practical conference)

événements comme nécessaires ou inévitables. En effaçant la référence à un sujet agentif explicite, ces formes contribuent à instaurer une distance énonciative qui renforce la crédibilité et la cohérence interne du texte romanesque. Elles permettent également au narrateur d'orienter subtilement l'interprétation du lecteur sans recourir à des marques explicites de subjectivité.

Par ailleurs, les formes passives impersonnelles se distinguent par leur capacité à masquer l'agent de l'action, notamment dans les contextes institutionnels et judiciaires. Cet effacement stratégique participe à la construction de la tension dramatique et met en lumière le fonctionnement impersonnel des structures de pouvoir, thème central dans *Le Comte de Monte-Cristo*. Ainsi, l'impersonnalité verbale devient un outil narratif privilégié pour exprimer l'injustice et la fatalité qui pèsent sur les personnages.

Les constructions impersonnelles avec infinitif, quant à elles, contribuent de manière significative à la dynamique du récit. Leur économie syntaxique favorise un rythme narratif soutenu et une focalisation sur le procès verbal, répondant pleinement aux exigences du roman d'aventures. Elles permettent en outre d'introduire une évaluation implicite des situations, renforçant l'unité stylistique du texte.

En définitive, l'étude confirme que les formes impersonnelles des verbes français constituent chez Alexandre Dumas un ensemble cohérent de procédés linguistiques au service de la narration romanesque. Leur usage fonctionnel et systématique témoigne d'une maîtrise stylistique qui participe à la construction du point de vue narratif et à l'efficacité discursive du roman. Les perspectives de recherche futures pourraient élargir cette analyse à d'autres œuvres de Dumas ou à une approche comparative avec des romans du même siècle, afin de mieux cerner l'évolution et la spécificité de l'impersonnalité verbale dans la littérature française.

### **Bibliographie**

#### **1. Sources théoriques et linguistiques**

2. Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale* (Vol. 1). Paris : Gallimard.
3. Grevisse, M., & Goosse, A. (2016). *Le Bon Usage* (16<sup>e</sup> éd.). Bruxelles : De Boeck Supérieur.
4. Leeman, D. (2008). *La phrase impersonnelle en français*. Paris : Presses Universitaires de France.
5. Maingueneau, D. (1990). *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Bordas.
6. Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours*. Paris : Armand Colin.
7. Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (2016). *Grammaire méthodique du français* (6<sup>e</sup> éd.). Paris : Presses Universitaires de France.
8. Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.

**(11th international scientific and practical conference)**

9. Wilmet, M. (2010). *Grammaire critique du français*. Bruxelles : De Boeck.

**10. Études stylistiques et discursives**

11. Adam, J.-M. (1997). *Le style dans la langue*. Paris : Nathan.

12. Charolles, M. (1995). Cohésion, cohérence et pertinence du discours. *Langue française*, 107, 125–151.

13. Kerbrat-Orecchioni, C. (2002). *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage* (4<sup>e</sup> éd.). Paris : Armand Colin.

**14. Sources littéraires (Corpus)**

15. Dumas, A. (2002). *Le Comte de Monte-Cristo*. Paris : Gallimard. (Œuvre originale publiée en 1844–1846)

**16. Approches narratologiques et littéraires**

17. Genette, G. (1972). *Figures III*. Paris : Seuil.

18. Genette, G. (1983). *Nouveau discours du récit*. Paris : Seuil.

19. Bakhtine, M. (1981). *The dialogic imagination* (C. Emerson & M. Holquist, Trans.). Austin : University of Texas Press. (Original work published 1934–1941)

**20. Articles et perspectives contemporaines**

21. Hopper, P. J., & Thompson, S. A. (1980). Transitivity in grammar and discourse. *Language*, 56(2), 251–299.